

## Les matinales de l'IFRIS

L'Institut Francilien Recherche Innovation Société (IFRIS), avec le soutien du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) et de l'université Paris-Est (UPE) a le plaisir de vous convier à la neuvième séance de ses Matinales. Conçus comme un lieu de débats et de confrontations d'idées autour de résultats de recherche et de publications récentes, ces rendez-vous mensuels sont l'occasion de rencontres privilégiées, et parfois inattendues, entre les chercheurs de l'IFRIS et différents types d'acteurs (académiques, journalistes, responsables de l'administration, membres de la société civile, ...).

### Programme

Jeudi 25 juin 2015, de 9h00 à 10h30 – **Education par capitalisation, éducation par répartition : enjeux pour l'enseignement supérieur en France.**

Autour de l'ouvrage « *Arrêtons les frais ! Pour un enseignement supérieur gratuit et émancipateur* » (éd. Raisons d'agir, 2015)



Dans la majorité des universités et des établissements d'enseignement supérieur français, les frais d'inscription demeurent très faibles. De peur de voir les étudiants descendre massivement dans la rue, aucun ministre n'a encore osé mettre publiquement le sujet de leur hausse sur la table. Pourtant, depuis quelques années, le relèvement substantiel des frais d'inscription est souvent présenté comme la solution miracle aux difficultés que rencontre l'enseignement supérieur en France. Il permettrait, ainsi, de donner aux universités les moyens d'être « compétitives » sur le plan mondial ou, plus modestement, de retrouver un équilibre budgétaire ; il rendrait le financement de l'enseignement supérieur plus « équitable » en faisant payer ceux qui, en poursuivant des études supérieures, peuvent espérer de meilleurs revenus ; il aurait encore le mérite de « désinciter » les étudiants les plus faibles scolairement de s'inscrire à l'université afin de résoudre le problème de l'échec en premier cycle.

Outre une partie du personnel politique, de nombreux groupes de réflexion ont contribué à inscrire ce débat dans l'agenda politico-médiatique et à le nourrir. Il n'y aurait donc rien de surprenant à ce qu'un gouvernement cherche à faire imposer dans les années à venir un relèvement, voire une libéralisation, des frais d'inscription. Il trouverait pour cela un grand nombre de soutiens au sein du monde académique lui-même.

Pourtant, comme nous le montrons, la hausse des frais d'inscription ne constitue en rien une solution. À l'encontre d'un tel projet, nous proposons de rendre complètement gratuit le système éducatif, de la maternelle à l'enseignement supérieur, et d'accorder une allocation

d'autonomie à chaque étudiant afin qu'il puisse entreprendre et poursuivre ses études sereinement, sans dépendance ni à l'égard des revenus familiaux, par définition fort inégaux, ni d'un emploi salarié qui diminue les chances de réussite. À l'heure où politiciens et experts unissent leurs forces pour faire accepter d'amples réductions des dépenses publiques, nous proposons d'accroître très sensiblement les dépenses consacrées à l'enseignement supérieur et, plus largement, à l'éducation. C'est seulement à ce prix qu'il sera possible d'assumer pleinement des choix de société, notamment de réduire les inégalités devant l'école et de faire de l'accès à l'enseignement supérieur un véritable droit visant la satisfaction des besoins sociaux.

Cette perspective sera présentée par **David Flacher** (Université Paris 13, CEPN - CNRS UMR 7234), co-auteur du livre « *Arrêtons les frais ! Pour un enseignement supérieur gratuit et émancipateur* » (éd. Raisons d'agir, 2015) en présence de :

- **Séverine Chauvel**, LIRTES, Université Paris Est Créteil
- **Pierre Clément**, CSO, Sciences Po
- **Hugo Harari-Kermadec**, IDHES, ENS Cachan
- **Sabina Issehnane**, CIAPHS, Université de Rennes 2 et CEE
- **Léonard Moulin**, LADYSS, Université Paris 7
- **Ugo Palheta**, CIREL, Université Lille 3

La matinale sera enrichie par de la participation et le témoignage de **Gabriel Nadeau-Dubois**, ancien co-porte-parole de la « *Coalition large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante* » (CLASSE), ayant joué un rôle majeur dans l'opposition victorieuse à la hausse des frais de scolarité universitaires au Québec en 2012.

L'inscription est obligatoire : [prountzou@ifris.org](mailto:prountzou@ifris.org)

## Accès :

Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), amphithéâtre Gaston- Planté (1) (Accès 35, 1<sup>er</sup> étage) ; 2, rue Conté - 75003 PARIS (Métro Arts-et-Métiers, lignes 3 et 11).

## Venir au CNAM



En partenariat avec :

le **cnam**

UNIVERSITÉ  
— PARIS-EST